## PROVITI



**CONSEIL STRATÉGIQUE PHYTOS** 

Faites évoluer votre stratégie de protection des cultures

### Ensemble, nous:

- ✓ identifions vos problématiques sanitaires et établissons un plan d'actions et d'évolution de vos pratiques phytosanitaires
- répondons à vos objectifs d'exploitation pour anticiper les évolutions réglementaires et les attentes sociétales
- agissons pour que vous soyez en conformité en vue de votre renouvellement Certiphyto

Dans le cadre de la nouvelle réglementation phytosanitaire, l'Etat oblige toute exploitation à souscrire à un CSP avant le 31/12/2023\*.







# Réalisé avec vous, le conseil stratégique phytosanitaire (CSP) comprend :



Un diagnostic complet de vos pratiques phytosanitaires, les atouts et contraintes de votre exploitation



**Un plan d'actions personnalisé,** avec des leviers clefs et stratégiques adaptés à votre exploitation

Pour réaliser ce nouveau conseil rendu obligatoire par l'Etat, plusieurs types d'accompagnement, individuel ou collectif, sont possibles.

## TRAVAILLER AVEC LA CHAMBRE D'AGRICULTURE 83, C'EST :

- Bénéficier d'un accompagnement global de proximité pour faire face aux évolutions de demain
- Capitaliser sur ses forces grâce au suivi personnalisé
- Une activité de conseil indépendant toujours réaffirmée à l'écoute du monde agricole
- Des équipes pluridisciplinaires pour vous accompagner dans vos projets



Conseil stratégique phytos obligatoire pour renouveler le Certiphyto décideur

- 2 conseils à réaliser en 5 ans
- Espacés de 2 à 3 ans
- \*Toute exploitation certifiée 100% bio ou HVE est exemptée.

## **Contacts**

**Chambre d'agriculture du Var** Elisabeth CARDONA et Magali NARDINI 04 94 50 54 50 - csp@var.chambagri.fr

#### www.chambre-agriculture83.fr

- > Vous êtes agriculteur
- > Optimiser mes pratiques
- > Conseil Stratégique phytosanitaire

UN CONSEIL
PHYTOPHARMACEUTIQUE
NEUTRE ET OBJECTIF I
AGREÉ PAR LE MINISTÈRE
EN CHARGE DE
L'ACRICULTURE
SOUS LE NUMÉRO
PA01464

